

Même si elle assurait depuis trois ans les services de restauration de plusieurs organismes et que sa soumission était inférieure de 112 000 \$ à celle de l'entreprise adjudicataire, la bande a essuyé un refus. Comment s'étonner alors que les autochtones du Canada ne croient guère à l'engagement que le gouvernement a pris à l'égard de leur développement économique?

* * *

LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

LA PRÉSENCE DE LA SECTION LASALLE AU CONGRÈS ANNUEL

M. Claude Lanthier (LaSalle): Monsieur le Président, le congrès annuel de la Légion royale canadienne commence aujourd'hui à Ottawa. En cette mémorable occasion, au nom de mes camarades de la section 212, je voudrais rendre un hommage bien mérité à notre ministre des Affaires des anciens combattants (M. Hees) qui fait preuve d'une extrême compétence.

Des voix: Bravo!

M. Lanthier: Inutile de dire que notre glorieuse section 212 est fort bien représentée à ce congrès par une importante délégation, bien dirigée par son président, George Stundon, qui peut s'appuyer sur l'expérience de son prédécesseur, John Jamieson.

• (1415)

[Français]

Mais en ces jours de joyeuses réminiscences, monsieur le Président, n'oublions pas le sacrifice suprême de certains et le haut prix qu'ont payé nos anciens combattants hospitalisés, à la suite de séquelles subies au cours des guerres et des missions internationales de paix auxquelles notre pacifique Canada a été impliqué en ce XXe siècle si troublé. Je me souviens! *Lest we forget!*

* * *

[Traduction]

LA PORNOGRAPHIE

APPUI AU PROJET DE LOI C-54

M. John Oostrom (Willowdale): Monsieur le Président, la pornographie est une cause importante de problèmes sociaux, physiques et émotifs dans notre société. Elle donne une image tout à fait déformée de la sexualité et du comportement humain. En fait, elle encourage les déviations et les comportements anormaux dans les relations et elle favorise la violence à l'égard des femmes et des enfants. Ainsi, il faut protéger les femmes et les enfants contre les gens qui font la promotion de cette image dénaturée et révoltante de l'être humain.

Le projet de loi C-54 offre les mécanismes nous permettant de nous assurer de faire disparaître la pornographie, qui n'est rien d'autre qu'une propagande haineuse envers les femmes. J'exhorte le gouvernement à présenter le projet de loi C-54 en

Questions orales

deuxième lecture, afin que l'on puisse s'attaquer à ce véritable fléau dans notre société.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE LIBRE-ÉCHANGE

LES PRODUCTEURS DE LAIT—L'ACCORD COMMERCIAL AVEC LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—L'APPARENTE CONTRADICTION ENTRE LE PREMIER MINISTRE ET LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Nous savons tous que le premier ministre essaie d'acheter l'élection partielle de Lac-Saint-Jean. Aujourd'hui, le premier ministre se trouve dans cette circonscription. Apparemment, il a visité une ferme laitière et a parlé du coût élevé de ce genre d'exploitation. Je trouve cela incroyable, monsieur le Président, parce qu'on sait que les producteurs laitiers ont demandé au gouvernement du Canada d'intervenir pour limiter les importations de lait des États-Unis au Canada, et le gouvernement a refusé afin de ne pas indisposer les Américains.

Aujourd'hui, l'honorable député d'Algoma a reçu une lettre du ministre du Commerce extérieur qui refuse de donner suite aux préoccupations des producteurs laitiers à cause de ceci, et je cite:

... la situation délicate que cette question créerait dans le contexte du processus d'approbation de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Donc, monsieur le Président, le premier ministre a dit aux producteurs laitiers que les programmes destinés à aider les cultivateurs au Canada ne seraient pas touchés par l'Accord commercial avec les États-Unis, mais cette lettre du ministre du Commerce extérieur dit le contraire.

Donc, quelle explication le vice-premier ministre nous donne-t-il alors pour expliquer la contradiction entre les déclarations du premier ministre au Lac-Saint-Jean et la lettre de son ministre du Commerce extérieur?

[Traduction]

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je n'ai pas vu la moindre contradiction entre les propos du premier ministre et ceux du ministre du Commerce extérieur. Je suis sûr en outre qu'il n'y a ni confusion ni contradiction dans l'esprit des 45 000 exploitants de troupeaux laitiers au Canada.

Le 16 mars 1986, sauf erreur, nous avons dit aux agriculteurs assujettis à la gestion de l'offre que nous allions négocier avec les États-Unis une entente commerciale bilatérale et préserver au Canada le régime de la gestion de l'offre. C'est exactement ce que nous avons fait. En fait, l'article 7(10) de l'Accord de libre-échange, d'une façon tout à fait compatible avec l'article 11, précise que l'entente et la protection ne s'appliquent pas seulement aux exploitants de fermes laitières qui sont assujettis à la gestion de l'offre, mais aussi aux producteurs de volailles qui le sont également.